

Leur revêtement bas carbone apporte la fraîcheur

Stéphane BACRO.

La voie verte autour du marais de Pen Mané, à Locmiquélic, a été inaugurée, hier. La chaussée a été réalisée en Urbalith, un revêtement « bas carbone », perméable et adapté aux îlots de fraîcheur.

Pourquoi ? Comment ?

Non au bitume et au béton ! Oui à l'Urbalith ! C'est le choix fait par la municipalité de Locmiquélic au moment d'aménager 1,6 km de voie verte autour du marais de Pen Mané. L'Urbalith, quèsaco ? Développée par la start-up marseillaise INMS et par l'entreprise de travaux publics Colas, le revêtement pour chaussée est utilisé dans le Sud de la France depuis une dizaine d'années. Il débarque aujourd'hui en Bretagne. Quelle est la particularité de l'Urbalith ?

« L'Urbalith est un revêtement sans résine, sans ciment et sans bitume » résume Pascal Delalande, responsable des activités chez INMS. Et donc sans composés organiques volatils, néfastes pour la santé et l'environnement. Mais de quoi est-il constitué ? « De sable, de granulats, d'eau et d'un liant organo-minéral, répond Pascal Delalande. Il est fabriqué à température ambiante, l'ensemble se solidifiant à l'évaporation de l'eau. » Certifié par l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris), l'Urbalith peut être utilisé dans les zones sensibles ou les zones Natura 2000, comme le marais de Pen Mané.

Quels sont ses avantages ?

Le premier intérêt de l'Urbalith est son impact environnemental moindre que celui des autres enrobés. « Son bilan carbone est huit à dix fois inférieur à celui d'un béton désactivé (à l'aspect gravillonné), deux à trois inférieur à celui d'un enrobé clair », explique Pascal Delalande.

Autres avantages : il peut être perméable et il est adapté aux îlots de fraîcheur. « Contrairement à un enrobé foncé qui va absorber presque toute la chaleur et la restituer la nuit, l'Urbalith réfléchit environ la moitié du rayonnement solaire. »

Et ce n'est pas tout. « L'Urbalith est recyclable, il ne génère pas de poussière et ne nécessite aucun joint de dilatation », souligne Yannick Hervieux, chef de service commercial Bretagne chez Colas.

Quels sont ses inconvénients ? Son application ne peut se faire que sous certaines conditions météo. À savoir lorsqu'il ne pleut pas durant le chantier et dans les 48 heures suivantes. Pour que le liant puisse opérer, la température doit être supérieure à 10° et le taux d'humidité inférieur à 80 %.

Autre contrainte : on ne peut fabriquer l'Urbalith qu'avec certains granulats, « de préférence calcaires ». Le sédiment étant peu présent en Bretagne, INMS et Colas ont effectué des essais avec un grès armoricain, extrait à Cast, dans le Finistère. « En le mélangeant avec un sable calcaire, on obtient la résistance nécessaire, pointe Pascal

Delalande. Notre démarche étant environnementale, le but est d'utiliser les ressources locales. » Quels sont les aménagements adaptés à l'Urbalith ?

L'Urbalith est utilisé, en premier lieu, dans les cours d'école, où sa perméabilité et sa capacité à ne pas capter la chaleur constituent de précieux atouts. Le revêtement a ainsi servi lors de la création des « cours oasis », à Paris. Il est également plébiscité pour les cheminements doux (pistes cyclables, trottoirs...), comme à Locmiquélic, « le premier chantier significatif en Bretagne », où Colas utilise le revêtement.

Et pour les routes ? « On pourrait l'utiliser mais on se heurte à un coût plus élevé que les enrobés en bitume », pointe Pascal Delalande. Dans le Sud de la France, Colas commence malgré tout à l'utiliser pour la réalisation de parkings.



Yannick Hervieux et Pascal Delalande ont profité de l'inauguration de la voie verte autour du marais de Pen Mané, à Locmiquélic, pour présenter l'Urbalith, le revêtement utilisé lors de la réalisation de la chaussée.

